

**CONCOURS PROFESSIONNEL
CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ**

Filière Infirmière (4 postes)
Filière Rééducation (1 poste)
Filière Médico-technique (1 poste)

Procès-verbal de la réunion du jury d'admissibilité

Le jury d'admissibilité du concours professionnel de Cadre Supérieur de Santé s'est réuni le Mercredi 13 Octobre 2021, à partir de 13h30 en visioconférence en vue de statuer sur l'admissibilité des candidats à l'issue de la sélection sur dossier.

Étaient présents :

- **Madame Céline DUGAST**, Directrice des Ressources Humaines aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du Jury,
- **Madame Véronique SERY**, Directrice des Soins aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Monsieur le Professeur Paul Michel MERTES**, représentant le Président de la CME des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- **Monsieur Jérôme DELSOL**, Directeur des Ressources Humaines aux Hôpitaux Civils de Colmar,
- **Madame Marie-Pierre CALABRO**, Cadre Supérieur de Santé en responsabilité sur le pôle Spécialités Médicales et Médecine Générale aux Hôpitaux Civils de Colmar.

Nombre minimum de points fixé par le jury pour l'admissibilité : **10 / 20**

Noms et Prénoms des candidats admissibles :
(par ordre alphabétique)

Filière Infirmière

M. D'ANTONIO
M. DAVID
P. GEOFFROY
P. RAZAFINDRAZAKA

M. SCHRITT
M. SPEISER
M. STANNBACH
M. STEINNETZ BORNERT
M. VO DINH

Filière Rééducation

M. PIRAN

Filière Médico-technique

M. FRITSH

MEMBRES DU JURY

- Madame **Caïne DUGAST**, Directrice des Ressources Humaines aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du Jury,

- Madame **Véronique SERY**, Directrice des Soins aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,

- Monsieur le Professeur **Paul Michel MERTES**, représentant le Président de la CME des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,

- Monsieur **Jérôme DELSOL**, Directeur des Ressources Humaines aux Hôpitaux Civils de Colmar,

- Madame **Marie-Pierre CALSBO**, Cadre Supérieur de Santé en responsabilité sur le pôle Spécialités Médicales et Médecine Générale aux Hôpitaux Civils de Colmar.

Mme. CALSBO MP
Cadre Supérieur de Santé
Pôle de Spécialités Médicales
et de Médecine Générale